

FAQ – se connecter à ProSanté en tant que (représentant d'un) dispensateur de soins.

Comment puis-je me connecter à ProSanté?

Vous pouvez vous connecter avec votre carte eID, ItsMe, clé numérique avec code de sécurité et nom d'utilisateur + mot de passe ou avec une identification électronique reconnue au plan européen (eIDAS):

Choisissez votre clé numérique pour vous identifier.

eID ou clés numériques de partenaires reconnus



IDENTIFICATION
avec un lecteur de cartes eID





IDENTIFICATION
via itsme



[Créez votre compte itsme](#)

Clés numérique(s) avec code de sécurité et nom d'utilisateur + mot de passe



IDENTIFICATION
avec un code de sécurité envoyé par e-mail







IDENTIFICATION
avec un code de sécurité via une application mobile



Authentification européenne



IDENTIFICATION
avec une identification électronique reconnue au plan européen



Je suis un nouveau dispensateur de soins et je ne peux me connecter qu'en tant que citoyen. Que dois-je faire?

Si vous n'avez reçu que récemment votre numéro INAMI et/ou visa, il est possible que votre dossier ne soit pas encore configuré dans le système. Cela peut prendre quelques jours et vous n'y aurez pas accès pendant cette période. Il est préférable d'essayer de vous reconnecter plus tard. Si vous n'arrivez toujours pas à vous connecter, alors vous pouvez contacter notre Service Center.

Je souhaite me connecter à ProSanté en tant que dispensateur de soins, quelles conditions dois-je remplir?

Actuellement, il n'est plus nécessaire d'avoir un numéro INAMI.

Vous pouvez trouver des informations plus détaillées sur l'obtention d'un numéro INAMI pour votre profession sur [notre site Web](#). Sélectionnez votre profession sous «Professionnels de la santé» et sous la rubrique «Exercice de votre métier», vous trouverez des informations sur la façon d'obtenir un numéro INAMI.

Je souhaite me connecter à ProSanté en tant que mandataire, quelles conditions dois-je remplir?

Vous devez avoir un mandat.

Vous trouverez plus d'informations sur 'donner ou recevoir un mandat pour gérer les données d'un dispensateur de soins' sur notre site web.

Je suis un représentant d'une organisation, mais je ne vois pas mon organisation. Que dois-je faire?

Si vous ne voyez pas votre organisation, vous ne disposez pas des droits nécessaires. Pour disposer des droits nécessaires, vos gestionnaires d'accès (principal) doivent suivre un certain nombre d'étapes pour configurer votre profil. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet [ici](#).

Je souhaite me connecter à ProSanté en tant que dispensateur de soins, que dois-je faire?

Après vous être connecté (voir «Comment puis-je me connecter à ProSanté?»), vous verrez «Citoyen» par défaut dans «Je souhaite me connecter en tant que»:

Je souhaite me connecter en tant que:

Ici (via la flèche à côté de 'Citoyen'), vous devez choisir 'Prestataire de soins professionnel' et sélectionner votre profession:

Se connecter pour **Portail INAMI**

Choisissez votre profil:

Je souhaite me connecter en tant que:

Choisissez un profil ▲

Citoyen
prestataire de soins professionnel
Bandagiste
Infirmier
Médecin

Après avoir sélectionné votre profession, cliquez sur 'confirmer le profil':

Confirmer le profil

Vous serez alors redirigé vers la page d'accueil de votre dossier dans ProSanté, à partir de laquelle vous pourrez effectuer les actions administratives nécessaires.

Je souhaite me connecter à ProSanté en tant que mandataire, que dois-je faire?

Il y a différents profils de mandataire avec lesquels vous pouvez vous connecter:

- En tant que personne physique (représentant d'un dispensateur de soins, par exemple un membre de la famille)
- En tant que représentant légal d'un dispensateur de soins (par exemple d'une organisation d'assurance)

En fonction de votre profil en tant que mandataire, vous devrez suivre différentes étapes, qui sont expliquées dans les rubriques ci-dessous.

Je souhaite me connecter à ProSanté en tant que Mandataire - personne physique, que dois-je faire?

Après vous être connecté (voir «Comment puis-je me connecter à ProSanté?»), vous verrez «Citoyen» par défaut dans «Je souhaite me connecter en tant que» (vous ne devez rien sélectionner dans "Au sein de l'organisation"):

Je souhaite me connecter en tant que:

Puis cliquez sur 'confirmer le profil'.

Confirmer le profil

Si vous avez différents profils dans ProSanté (ce qui est exceptionnel), il vous sera demandé d'indiquer le profil avec lequel vous souhaitez continuer. Cliquez sur '**Continuer en tant que mandataire**':

Sélection de profil

Sous quel profil souhaitez-vous continuer ? Vous disposez de plusieurs profils dans Myinami.

Continuer en tant que mandataire **Continuer en tant que citoyen**

Vous serez alors redirigé vers la page de recherche suivante:

Chercher mandant [Plus d'info](#)

Numéro INAMI	Numéro de registre national	Nom	Prénom
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nombre de résultats : Afficher 25

Vous pouvez rechercher le(s) dispensateur(s) de soins pour lesquels vous êtes mandataire via le numéro INAMI, le numéro de registre national ou via le nom (et / ou) le prénom.

Après avoir trouvé le dispensateur de soins concerné, vous serez redirigé vers la page d'accueil de son dossier dans ProSanté, à partir de laquelle vous pourrez effectuer les actions administratives nécessaires.

Je souhaite me connecter à ProSanté en tant que représentant légal, que dois-je faire?

Après vous être connecté (voir «Comment puis-je me connecter à ProSanté?»), vous devez

- vous devez choisir '**citoyen**' ET
- puis **indiquez également l'entreprise** que vous représentez dans 'Au sein de l'organisation':

Je souhaite me connecter en tant que:

Au sein de l'organisation:

Entreprise

Puis cliquez sur 'confirmer le profil'.



Vous serez alors redirigé vers la page de recherche suivante:

Chercher mandant [Plus d'info](#)

Numéro INAMI	Numéro de registre national	Nom	Prénom
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nombre de résultats : Afficher 25

Vous pouvez rechercher le(s) dispensateur(s) de soins pour lesquels vous êtes mandataire via le numéro INAMI, le numéro de registre national ou via le nom (et / ou) le prénom.

Après avoir trouvé le dispensateur de soins concerné, vous serez redirigé vers la page d'accueil de son dossier dans ProSanté, à partir de laquelle vous pourrez effectuer les actions administratives nécessaires.

Je souhaite me connecter à ProSanté en tant que NON dispensateur de soins. Que dois-je faire ?

Après vous être connecté (voir «Comment puis-je me connecter à ProSanté?»), vous verrez «Citoyen» par défaut dans «Je souhaite me connecter en tant que»:

Je souhaite me connecter en tant que:

Puis cliquez sur 'confirmer le profil'.

Confirmer le profil

Si vous avez différents profils dans ProSanté (ce qui est exceptionnel) , il vous sera demandé d'indiquer le profil avec lequel vous souhaitez continuer. Cliquez sur '**Continuer en tant que citoyen**':

Sélection de profil

Sous quel profil souhaitez-vous continuer ? Vous disposez de plusieurs profils dans MyInami.

[Continuer en tant que mandataire](#) [Continuer en tant que citoyen](#)

Vous serez alors redirigé vers la page d'accueil de votre dossier dans ProSanté, à partir de laquelle vous pourrez effectuer les actions administratives nécessaires.

Je souhaite me connecter à ProSanté en tant que NON dispensateur de soins, quelles conditions dois-je remplir?

Vous devez être connu au sein de l'INAMI en tant que NON dispensateur de soins. Vous avez un rôle administratif au sein d'un établissement de santé ou d'un groupement (de médecins) tel que directeur, dispensateur de soins, responsable, gestionnaire de certificats eHealth, ...